

N° 374

Janvier

février

2013



infos

communales

Baelen - Membach

Dossiers

Guatemala 2012

Un projet de solidarité

auquel vous avez participé

Histoire

- Le quartier de la chapelle Saint-Quirin à Membach

Nature

- Le Houx et le Gui

En bref

- Entrée en fonction des échevins et conseillers communaux
- Travaux ? Contactez le service urbanisme !
- Evitez les vols dans les voitures
- À voir en ligne :
un reportage sur le projet Life Hautes Fagnes



Mérites 2012 :
qui sera candidat ?



Rôle de garde des médecins

Le médecin généraliste de garde (week-end et jours fériés) est joignable **au numéro unique : 087/ 33 87 00**. La population pourra, via ce numéro unique, entrer en contact avec le médecin généraliste de garde, **le week-end du vendredi 19h au lundi 8h et les jours fériés de la veille 19h au lendemain 8h**.

Ce numéro unique pourra aussi être utilisé pour contacter le médecin généraliste de garde, **toutes les soirées et nuits de la semaine entre 19h et 8h du matin**.

Région Dolhain-Baelen-Welkenraedt

Adresses des médecins

Limbourg

DEGROS Emile	087.76.20.81
Rue O. Thimus 33 DOLHAIN	
FOURIR Béatrice	087.76.31.21
Rue J. Wansart 11 GOE	
JUNKER Paul	087.76.34.70
Avenue Reine Astrid 19 DOLHAIN	
MILET Jean-Pierre	087.76.34.40
Rue Maisier 12 DOLHAIN	
(domicile)	087.76.61.48
Neupré 17 BILSTAIN	
MILET Séverine	087.76.34.40
Rue Maisier 12 DOLHAIN	
(domicile)	087.76.61.48
Neupré 17 BILSTAIN	
STEVENS Anne-Françoise	087.76.45.45
Rue Maisier 72 DOLHAIN	
TIQUET Marie-Pierre	087.76.45.45
Rue Maisier 72 DOLHAIN	
TRAN Quang Hiep	087.44.58.81
Chemin du Meunier 15 BILSTAIN	

Baelen S/Vesdre

STAINIER Xavier	087.76.39.04
Route d'Eupen 6 BAELEN	
XHAUFLAIRE José	087.76.30.81
Rue du Thier 19-21 BAELEN	

Welkenraedt

ADLJU Arsalan	087.44.87.65
Rue des Déportés 3 WELKENRAEDT	
ANCION Thierry	087.88.17.17
Avenue des Aubépines 14 WELKENRAEDT	
DEJALLE Joseph	087.88.16.05
Rue Nishaye 30 HENRI-CHAPELLE	
ESSER Patrick	087.88.28.44
Rue Reine Astrid 34 WELKENRAEDT	
JOSKIN Benoît	087.88.17.44
Rue de la Croix 14 WELKENRAEDT	
ORBAN Thierry	087.88.32.22
Rue de l'Usine 17 WELKENRAEDT	
PICQUOT Eric	087.88.07.43
Rue de l'Eglise 5 WELKENRAEDT	
RÖMER Bernard	087.88.23.12
Rue du Centre 2 WELKENRAEDT	

Lontzen

FRANCK Alain	087.88.01.82
Rue de l'Eglise 47/A LONTZEN	

LE MOT DU BOURGMESTRE

Le 3 décembre dernier, j'ai eu l'honneur d'être installé dans mes fonctions de Bourgmestre et le plaisir d'installer les nouveaux conseillers et échevins dans leurs fonctions. Le conseil communal compte 10 nouveaux conseillers dont trois jeunes qui apporteront, à n'en pas douter, tout leur dynamisme dans la gestion de notre commune et qui seront surtout les ambassadeurs des jeunes de nos deux villages.

Pauline, Fanny et Arnaud, nous comptons sur votre engagement pour relayer les aspirations légitimes des jeunes concitoyens que vous représentez au sein du conseil.

Dans les communes de la taille de la nôtre, les élu(e)s sont connu(e)s de la population, mais on ne connaît pas assez le nombre impressionnant de missions légales auxquelles ils doivent collaborer.

Veiller à l'ordre public, gérer l'état civil, garantir la cohésion sociale et l'aide aux plus démunis, assurer l'enseignement fondamental, délivrer des permis, faire entretenir les voiries, jouer un rôle de premier plan en matière de logement, assurer la gestion des déchets, la distribution d'eau potable, la collecte et l'assainissement des eaux usées, œuvrer au développement économique, au développement durable, etc. ne sont qu'un aperçu des missions dévolues aux pouvoirs locaux.

Accorder sa confiance aux personnes qui se présentent au scrutin communal fait partie du devoir des citoyens responsables.

Cependant, la démocratie locale a aussi besoin de l'engagement des citoyens qui ont la possibilité de s'investir dans la vie de leur commune en participant notamment aux structures mises en place telles que la CCATM (Commission Communale de l'Aménagement du Territoire et de la Mobilité) et la CLDR (Commission locale du Développement rural). Si vous souhaitez vous investir et faire connaître votre avis en participant à ces commissions, je vous invite à vous manifester dans le cadre d'appels à candidatures qui seront lancés au travers du bulletin communal, du site communal et de la presse régionale.

Une nouvelle année qui débute est le moment propice pour prendre de bonnes résolutions à titre privé, professionnel ou autre. C'est aussi l'instant où chacun devrait prendre conscience qu'il a sa pierre à apporter à l'édifice et pourrait contribuer ainsi à rendre notre monde meilleur en faisant preuve, dans sa vie quotidienne, de tolérance, d'écoute et de responsabilité citoyenne.

J'espère que cette année 2013 vous apportera tout le bonheur que vous souhaitez.

Recevez, chers Baelenois et Membachois, mes meilleurs vœux pour cette nouvelle année.

Votre Bourgmestre,
Maurice Fyon



Administration communale de Baelen • rue de la Régence 1 • 4837 BAELEN
Tél. : 087 76 01 10 • Site internet : www.baelen.be

Bulletin communal bimestriel

Editeur responsable : Maurice FYON, Bourgmestre
Rédaction et coordination : André PIRNAY, Echevin

Prochaine édition : mars-avril 2013 distribué vers le 11 mars 2013

Date limite de remise des documents : 15 février 2013

Envoi de documents par e-mail à « bulletincommunal@baelen.be » en fichier traitement de texte sans mise en page particulière, **photos en format.jpg à envoyer en pièce jointe**.

SITE INTERNET DE LA COMMUNE DE BAELEN

www.baelen.be

BUREAUX DE L'ADMINISTRATION COMMUNALE

Horaires

Lundi 8h30 - 12h

Mardi 8h30 - 12h et **14h - 16h**

Mercredi 8h30 - 12h

Jeudi 8h30 - 12h et **14h - 16h**

Vendredi 8h30 - 12h

Samedi 9h - 12h (permanence)

(permanence cartes d'ident. électr.

uniquement les 1^{er} et 3^e samedis du mois)

Sur rendez-vous les lundi, mercredi

et vendredi après-midi.

BUREAUX FERMÉS

L'Administration communale sera fermée

- Lundi 11 février (carnaval)

Cartes d'identité électroniques belges

Du lundi au vendredi suivant l'horaire
habituel et uniquement les 1^{er} et 3^e
samedis du mois (durant la permanence
de 9 à 12 h).

ETAT-CIVIL Naissances

Kaoutar LAABID, La Sablière, 22 (10/10)

Gianni LO PRESTI, rue du Thier, 13 (11/11)

Mariages

Damien LASCHET et **Valérie THÖNNISSEN**,
rue Longue, 2/3 (27/10)

Gerd MÜLLENDER et **Eliane MERTENS**,
chemin de Hoevel, 22 (12/12)

David AHN et **Elodie HERCOT**,
place Th. Palm, 3 (15/12)

Décès

Jacqueline HUMBLET, épouse de Paul SWINNEN,
rue Longue, 33 (11/10)

Eugénie DAUVISTER, épouse de René BOINEM,
Runschen, 36 (14/11)

Marie BETSCH, rue Plein-Vent, 19 (14/11)

Barbara GOERENTZ, vve de Charlot HARDY,
rue du Pensionnat, 7 (9/12)

Aline CORMAN, vve de René CORMAN,
route de Dolhain, 18 (6/12)

PARUTIONS 2013 DU BULLETIN COMMUNAL : planning

Période	Remise des textes à l'Adm. communale	Date de distribution postale
mars/avril 2013	15-févr.-13	lundi 11 mars
mai/juin 2013	15-avr.-13	lundi 13 mai
juillet/août 2013	15-juin-13	lundi 8 juillet
sept/oct 2013	15-août-13	lundi 9 septembre
nov/déc 2013	15-oct.-13	lundi 11 novembre

N.B. La date de distribution reste indicative et peut varier de quelques jours.
La Commune de Baelen ne peut en être tenue responsable.

LISTE DES NOCES D'OR EN 2013

21/03/1963 : **Mr et Mme MERTENS-BOVY**, Runschen, 53

02/04/1963 : **Mr et Mme OOSTVOGELS-PIERRE**, Horren, 1/A

14/06/1963 : **Mr et Mme HERBRAND-THIELEN**, route d'Eupen, 182

06/07/1963 : **Mr et Mme BECKERS-BARTHELEMY**, rue Albert 1er, 24

12/07/1963 : **Mr et Mme BAUMGARTEN-HAGELSTEIN**, rue Boveroth, 24

20/07/1963 : **Mr et Mme RETERRE-SCHILS**, chemin de Hoevel, 12

31/07/1963 : **Mr et Mme ERNST-KOONEN**, route d'Eupen, 165

10/08/1963 : **Mr et Mme DROEGHAAG-LEMPEREUR**, Heggen, 38

10/08/1963 : **Mr et Mme CABODI-MARTIN**, route de Dolhain, 16/D

13/09/1963 : **Mr et Mme PITZ-HEINEN**, rue de la Station, 18

16/09/1963 : **Mr et Mme DE DECKER-FRECHES**, route Jean XXIII, 27

LISTE DES NOCES DE DIAMANT EN 2013

20/04/1953 : **Mr et Mme LENNERTZ-ROMPEN**, route d'Eupen, 115/B

LISTE DES NONAGENAIRES EN 2013

08/02 : **Mme Maria MEYER**, rue du Pensionnat, 7

18/02 : **Mme Emilie DETRY**, route d'Eupen, 5

20/02 : **Mme Nelly SABATIER**, rue du Pensionnat, 7

13/08 : **Mr Alphonse SARTENAR**, Latebau, 2

27/08 : **Mme Marija PERSE**, rue du Pensionnat, 7

REMERCIEMENTS

Je tiens, ainsi que ma famille, à remercier du fond du cœur toutes les personnes qui m'ont témoigné leur sympathie à l'occasion de mes 100 ans.

Mes remerciements particuliers vont aussi aux représentants du Collège des Bourgmestres et Echevins, du Roi et de la Reine pour leur présence et leur gentillesse.

Un grand merci également aux membres du personnel du Home St. Joseph de Membach.

Albert BARTHOLEMY et sa famille

Nous remercions notre famille, nos amis et connaissances ainsi que les autorités communales pour les marques de sympathie et les vœux témoignés à l'occasion de nos noces d'or. Un tout grand merci à nos enfants, beaux-enfants, petits-enfants ainsi qu'à notre nièce Marie-Paule et sa famille pour l'organisation de la superbe fête organisée à notre insu, et pour notre plus grand plaisir.

Helga et Marcel WINTGENS-GERARTS

Profondément touchés par vos marques de sympathie exprimées lors du décès de notre maman, mammy et grand-maman, Aline CORMAN, nous tenons à vous remercier pour votre présence, votre soutien et vos envois de fleurs et de condoléances dans ces moments douloureux.

Toute sa famille

Documents de voyage : pensez-y à temps...

Avant chaque départ à l'étranger, il est conseillé de s'informer sur les documents de voyage exigés, soit auprès de votre bureau de voyage ou sur le site web des Affaires Etrangères : <http://www.diplomatie.be> : rubrique « En voyage » / « Documents de voyage ».

Nous vous rappelons que tout enfant de moins de 12 ans doit être en possession d'une Kids-ID (document d'identité électronique avec photo) ou d'un certificat d'identité en carton avec photo valable, dès qu'il passe la frontière belge et pour les voyages effectués au sein de l'Europe.

Afin de recevoir la Kids-ID à temps, **la demande doit être introduite auprès de l'Administration communale au moins 3 SEMAINES AVANT la date de départ prévue** (ce délai est exigé pour la fabrication et la livraison de la Kids-ID).

L'enfant doit en outre être présent et accompagné de l'un de ses parents.

Il faudra également se munir d'une photo d'identité répondant aux mêmes critères que ceux requis pour la confection des autres cartes d'identité électroniques (fond blanc...).

En procédure normale, le coût s'élève à **3 €**.

En cas d'introduction d'une demande de Kids-ID ou de passeport de voyage hors délai, il faudra recourir à la procédure d'urgence dont le coût atteint 106, 170 ou 210 € selon le cas !

Tous les pays ne reconnaissent pas la Kids-ID comme étant un document d'identité valable : veuillez consulter le tableau du S.P.F. Affaires Etrangères sur le site du Registre National, à l'adresse suivante : <http://www.ibz.rn.fgov.be> : rubrique « Kids-ID » / « Accès à l'étranger ».

Remise des Mérites 2012

Le 22 février 2013, la commune de Baelen vous invite à participer à la soirée de remise des « mérites 2012 », récompensant ceux qui se sont distingués durant l'année écoulée dans un des trois domaines suivants :

- 1) **Sportif**
- 2) **Culturel et associatif**
- 3) **Dévouement local**

Le mérite culturel et associatif est destiné aux membres des associations locales, tandis que le mérite du dévouement local mettra à l'honneur une personne qui a marqué l'année 2012 de son empreinte ou qui est engagée depuis de nombreuses années dans la vie locale, que ce soit au sein d'une association ou non.

Qui peut être nominé ?

La liste de nominés reste ouverte jusqu'au 6 février 2012. Chaque citoyen peut proposer une personne, équipe, groupement pour faire partie des nominés. Il suffit d'envoyer **avant le 3 février** un mail à merites@baelen.be en décrivant les candidats proposés avec quelques lignes illustrant les raisons de les récompenser.

La liste des candidats retenus par catégorie sera publiée dès le 5 février sur le site internet de la commune (www.baelen.be).

Les votes

Une commission Sport et Culture élargie à un représentant de chaque association active dans la commune réalisera un premier vote secret qui comptera pour 50% du résultat final.

Lors de la soirée de remise des mérites, les personnes présentes pourront voter pour leurs candidats préférés. Les votes réalisés en cours de soirée additionnés à ceux obtenus en commission désigneront les lauréats de l'année 2012 dans les 3 catégories. Cette manière de désigner les lauréats lors de la soirée laisse le suspens entier. La répartition à parts égales entre citoyens et associations locales garantit un vote démocratique.

La soirée de remise des « Mérites 2012 » aura lieu le vendredi 22 février 2013, à 20h, dans la salle du conseil au 2^{ème} étage de la maison communale. Vous y êtes toutes et tous conviés pour donner votre voix, soutenir les nominés et prendre ensemble le verre de l'amitié.

Venez soutenir
vos candidats
aux Mérites 2012



■ Distribution du bulletin communal

Si vous n'avez pas reçu votre bulletin communal dans votre boîte aux lettres, sachez que dans les jours qui suivent la distribution postale, nous déposons une quinzaine d'exemplaires dans les 3 boulangeries de notre commune ainsi qu'à la librairie « Chez tante Jack ».

Si votre voisin n'a pas reçu son bulletin communal, faites-lui suivre cette information.

■ Faire paraître de l'info dans le bulletin communal

L'objectif du bulletin communal est de relayer l'information locale à l'attention des habitants de notre commune, que ce soit sur la vie sociale, administrative, culturelle, associative ou économique. S'il s'agit d'information commerciale, vous devez contacter la société Régifo (tél 071/71.32.91) qui gère, par convention, les parutions publicitaires qui sont payantes.

Concernant les activités d'associations locales, il suffit d'envoyer par mail à «bulletincommunal@baelen.be» un fichier en format traitement de texte (type Word) avec vos activités, actualités...

Pour les remerciements suite à un décès, une communion, un anniversaire de mariage... la procédure est identique.

Nous sommes ouverts à toute suggestion pour traiter de sujets divers, notamment pour la rubrique « dossier » avec une analyse détaillée, ou en version courte dans la rubrique des nouvelles « en bref ». N'hésitez pas à nous faire part de vos remarques, critiques, idées, coups de cœur, par e-mail (bulletincommunal@baelen.be) ou à André Pirnay (tél 0498/81.85.71) qui gère la coordination.

Pour rappel, la date limite de remise des textes est fixée au 15 du mois qui précède la parution. Pensez-y et n'oubliez pas d'anticiper!



la prestation de serment le 3 décembre



■ Entrée en fonction des échevins et conseillers communaux

Ce 3 décembre, lors du conseil communal, a eu lieu la prestation de serment du bourgmestre, des échevins et des conseillers communaux. La nouvelle équipe est désormais en place. Voici les noms de vos élus :

AU COLLÈGE COMMUNAL :

Bourgmestre : Maurice Fyon (coordination générale, état civil et population, personnel, police, gestion des cimetières, relations avec les tutelles, agriculture, urbanisme, propreté publique)

1^{er} échevin : André Pirnay (jeunesse, sports, culture, fêtes et cérémonies, tourisme, communication)

2^{ème} échevin : Robert Janclaes (travaux, bâtiments communaux, environnement, entretien des cimetières, énergies, économie, cultes, petit patrimoine)

3^{ème} échevin : José Xhaufaire (finances, enseignement, constructions scolaires, accueil extra-scolaire, garderies, bibliothèque, PCDR)

Présidente du CPAS : Marie-Paule Goblet (affaires sociales, aînés, santé, famille, logement)

AU CONSEIL COMMUNAL :

Outre le Bourgmestre et les 3 échevins, il y a 11 conseillers communaux :

Rose-Marie PAREE, épse PASSELECQ (Union)
André DEROME (Union)
Pauline ROMBACH (ACBM)
Pascal KISTEMANN (Pour)
Arnaud SCHEEN (ACBM)
Marie Colette BECKERS (ACBM)
Nathalie THÖNNISSEN (Union)
Denise PALM, épse GERKENS (Union)
Jean-Marie PEIFFER (Union)
Fanny CROSSET (ACBM)
Marc PIRARD (Pour)



■ La prévention incendie au service du citoyen

Lorsqu'on sait qu'il y a 27 incendies par jour en Belgique et que ceux-ci causent la mort de plus de 100 personnes par an, il est évident

que la prévention joue un rôle essentiel. Afin d'aider les citoyens à prendre des mesures pour se prémunir contre les incendies dans leur habitation, le service public a créé la fonction de conseiller en prévention incendie. Depuis 2010, 228 conseillers en prévention incendie ont déjà été formés. Vous pouvez faire appel à eux pour poser vos questions, obtenir des conseils neutres et gratuits ou pour leur demander une visite à domicile. Les conseillers en prévention incendie sont là également pour sensibiliser les citoyens via des actions spécifiques, comme des journées portes ouvertes ou des sessions d'informations pour différents groupes cibles.

Afin de mieux les faire connaître et de vous permettre de les joindre facilement, le service public fédéral a développé un guichet électronique, grâce auquel vous pourrez faire appel au service prévention le plus proche de votre commune.

Nous vous invitons à le visiter : rendez-vous sur la page www.conseillerenpreventionincendie.be, il vous suffit d'introduire votre code postal et vous pourrez contacter les conseillers de votre région. Chaque demande est automatiquement envoyée par mail au responsable désigné au sein de la zone.

■ Travaux ? Contactez le service urbanisme !

L'hiver est là, vous en profitez peut-être pour préparer de nouveaux projets d'aménagement de votre maison, comme l'installation d'une petite fontaine, d'une cabane de jardin, ou d'une véranda. Peut-être même avez-vous des projets de plus grande envergure, construction, transformation, rénovation, aménagement d'un appartement dans une partie de votre maison.

Attention ! Dès que vous posez un acte qui influence l'environnement ou la stabilité de votre habitation, vous avez besoin d'un permis d'urbanisme.

en fonction de vos projets. Pour éviter les mauvaises surprises donc, si vous envisagez des travaux, le premier réflexe à avoir est de consulter votre administration communale. Sachez que des travaux nécessitant un permis d'urbanisme et réalisés sans autorisation constituent une infraction aux règles d'urbanisme. Si la commune constate une telle infraction, elle dressera un procès-verbal et pourra entamer une procédure pouvant aboutir à la démolition des travaux déjà réalisés.

Pour tout renseignement complémentaire et pour toute question en matière d'aménagement du territoire, contactez Madame Marie-Lise Delière au service de l'urbanisme, par téléphone (087/76.01.21) ou par mail (urbanisme@baelen.be). Le service est ouvert tous les matins de 8h30 à 12h et le jeudi après-midi de 14h à 16h ou sur rendez-vous.

■ Entretien des trottoirs en hiver

En hiver, il vous appartient de veiller à ce que votre trottoir soit débarrassé de la neige et de la glace qui l'encombrent. L'espace débarrassé doit être suffisant pour permettre le passage des piétons. Tout propriétaire ou responsable d'un immeuble bâti doit également enlever les glaçons qui apparaîtraient sous forme de stalactites aux toitures, corniches, balcons, etc. afin d'éviter tout accident dû à la chute de ces glaçons.

Sachez aussi qu'il est interdit de pousser la neige dans le filet d'eau ou sur la voirie, et de déverser ou de laisser s'écouler de l'eau sur la voie publique lorsqu'il gèle. En cas de plaque de glace dangereuse, vous pouvez déverser de l'eau chaude pour la faire fondre, à condition de déverser ensuite du chlorure de sodium.

Il incombe également au riverain de dégager les filets d'eau, bouches d'incendie et avaloirs.

Rappelez-vous que déneiger son trottoir, plus qu'une obligation légale, c'est un geste citoyen. Pensez aux personnes âgées qui se déplacent à pied et pour qui une chute pourrait avoir des conséquences très graves. Pensez aussi à votre facteur, dont le travail quotidien est rendu difficile par le verglas. Faites preuve de solidarité, d'entraide avec vos voisins !

■ Qui est responsable ?

C'est l'occupant principal de l'immeuble qui est responsable de l'entretien des trottoirs. Si l'immeuble est occupé par le propriétaire et un ou des locataires, c'est le propriétaire qui est considéré comme le principal occupant.

Si l'immeuble est occupé par plusieurs locataires, l'entretien du trottoir est à charge de l'occupant du rez-de-chaussée, sauf si un autre accord est prévu dans le bail de location.

Dans le cas d'immeubles à appartements

comptant plusieurs propriétaires, ces obligations sont à charge des personnes désignées par un règlement d'ordre intérieur (concierge, syndic ou personnel d'entretien). S'il n'y en a pas, l'obligation est solidairement à charge de tous les occupants.

■ De superbes images de nos fagnes



La sprl Spalywood est une compagnie régionale de consultance en gestion des ressources naturelles et plus particulièrement en gestion des forêts. Pour améliorer l'impact en termes de communication sur l'environnement, la société réalise également des films sur différents sujets. Parmi ses préférés : le wildlife management, le changement de climat, la qualité de l'eau, la sensibilisation environnementale, le développement rural, et la gestion des forêts. Avec des bases scientifiques, ces cameramen spécialisés en environnement ont tourné des images magnifiques, ici ou ailleurs, mettant en scène l'environnement, les animaux, ou les hommes.

Voici un lien vers le magnifique reportage qu'ils ont consacré aux Hautes Fagnes et au projet Life : http://www.spalywood.be/video_hfagnes-fin.html. Ce documentaire, d'une longueur de près de 20 minutes, nous donne à voir les magnifiques paysages fagnards et une enrichissante description du projet.



Le permis d'urbanisme est une autorisation administrative dont l'octroi est nécessaire pour certains travaux.

Avant de commencer quoi que ce soit, il vous appartient de vérifier que vous avez effectué les démarches préalables nécessaires. Le service urbanisme de votre commune peut vous renseigner sur la procédure à suivre

■ Evitez les vols dans les voitures !

Durant les mois sombres, on enregistre généralement un pic de vols dans les voitures. C'est ce que nous révèlent les chiffres relatifs aux déclarations de vols effectuées auprès des services de police. En Belgique, chaque année, 82.239 personnes sont confrontées à la perte de leur GPS, GSM ou tout autre effet personnel. Ce sont surtout les grandes villes qui sont touchées, mais les zones rurales ne sont pas épargnées : plusieurs vols de ce type ont eu lieu récemment dans notre région. Une campagne de sensibilisation a été lancée pour y mettre un frein.

Si tous les vols ne peuvent être empêchés, de nombreux dommages et tracas peuvent être évités en respectant quelques règles de prudence.

Le Top 5 des butins: les GPS, les documents personnels (cartes d'identité, cartes de banque, permis de conduire, ...), ordinateurs portables, GSM, autoradios.

Les documents de bord constituent eux aussi une cible fort convoitée, et plus particulièrement les certificats d'immatriculation. Dans la mesure où il est essentiel pour l'identification d'un véhicule, le certificat d'immatriculation peut servir pour vendre une autre voiture volée, mais aussi dans les cas de fraude à l'assurance. Si vous achetez un véhicule d'occasion, le site www.checkdoc.be vous permet de vérifier si les documents de bord n'ont pas été volés.

QUELQUES CONSEILS PRÉVENTIFS

Garez de préférence votre voiture dans un garage ou dans un autre endroit sûr. Choisissez en tout cas un emplacement de parking non isolé et bien éclairé.

Fermez toujours soigneusement les portières, les fenêtres, le toit ouvrant et le coffre de votre véhicule. Savez-vous que la non-fermeture des portières sur la voie publique peut être punie par une solide amende en vertu de la loi sur la sécurité routière?

Emportez vos objets de valeur (GPS, GSM, PC portable, sac à main, portefeuille, veste, appareil photos, clé de maison...) ainsi que les documents de bord (certificat d'immatriculation, certificat de conformité, attestation valable de contrôle technique et papiers d'assurance).

Enlevez votre GPS et son support du véhicule. Essayez la marque laissée par la ventouse du GPS sur votre pare-brise.

Créez un code PIN sur votre GPS. Cette option est souvent prévue mais n'est pas installée de manière standardisée. En cas de vol, votre GPS ne pourra pas être utilisé sans son code PIN.

Eteignez la fonction bluetooth et wifi (de votre GPS, ordinateur portable, GSM...) afin que les voleurs potentiels ne puissent capter le signal et déterminer la présence d'objets de valeur.

Si aucun objet de valeur n'est présent dans le véhicule, montrez-le : ouvrez votre boîte à gants et/ou la plage arrière de votre voiture.

Les objets qui se trouvent (exceptionnellement) dans la voiture peuvent être rangés dans le coffre fermé à clé. Rangez-les avant de partir et non lorsque vous arrivez, de sorte qu'aucun voleur potentiel ne puisse vous voir placer des choses dans le coffre.

Conservez des copies de vos documents de bord à la maison. Dressez un inventaire des numéros de série, de la marque et du type de tous vos objets de valeur : GPS, ordinateur portable, numéro de série de votre GSM... Le numéro de série et le numéro imei sont uniques et permettront à la police d'identifier plus vite les objets volés et de les restituer à leur propriétaire légitime.

Que faire si vous êtes victime malgré tout ?

1. Déclarez le vol à la police.
2. Bloquez vos cartes de banque et de crédit via CARDSTOP au 070 344 344. Bloquez vos documents d'identité via DOCSTOP au 00800 2123 2123.
4. Prévenez votre assureur.



Ne laissez rien dans votre voiture. La commune dispose d'autocollants non permanents à apposer sur les vitres de votre voiture pour vous aider à y penser.



Rue de la Régence, 6 - 4837 Baelen
Tél. 087/76.01.28 - Fax 087/76.01.17
Claudine.Bebonne@publink.be

Agence Locale pour l'Emploi de Baelen (ASBL)

Le bureau de l'ALE est ouvert le mardi et le jeudi de 8h00 à 12h00 et de 13h00 à 16h30.

Sacs poubelle Baelen

Pour rappel, les sacs poubelle communaux existent en 2 formats : 40L au prix de 10€ pour 10 sacs et 60L au prix de 15€ pour 10 sacs.

Vous pouvez également utiliser d'autres sacs et y apposer une vignette autocollante jaune agréée par la Commune, vendue au prix de 3€ l'unité.

Achat des sacs ou vignettes :

A BAELEN,
à la Librairie «Chez Tante Jack»,
route de Dolhain, 16/A

A MEMBACH,
au centre de jour «Les Alizés»,
rue des Fusillés, 1

A DOLHAIN - LIMBOURG,
à «l'épicerie du coin»,
rue Moulin en Ruyff, 1

A DOLHAIN - LIMBOURG,
A.D. Delhaize, rue Reine Astrid, 3

A WELKENRAEDT,
A.D. Delhaize, rue Gérard Delvoye, 3/A

DEPOT DES SACS POUBELLES / PMC / PAPIERS-CARTONS POUR LE RAMASSAGE

Veuillez déposer vos sacs poubelles, ainsi que les sacs PMC et les papiers-cartons, aux jours prévus pour leur collecte, **la veille après 18h ou le jour même avant 6h.**

Ne laissons pas traîner les sacs en bordure de rue plus de temps qu'il ne faut (il s'agit également d'une question d'hygiène publique).



Heures d'ouverture des bureaux :

Lundi	8h30 - 12h 13h30 - 16h00
Mardi	8h30 - 12h après midi sur RDV
Mercredi	8h30 - 12h 13h30 - 16h00
Jeudi	8h30 - 12h après midi sur RDV
Vendredi	8h30 - 12h après midi sur RDV

Permanences à Baelen tous les vendredis de 9h00 à 12h00 dans les locaux de l'Agence Locale pour l'Emploi, rue de la Régence, 6.

Place des Combattants 21
B-4840 Welkenraedt
Tél. : 087/69.32.00 - Fax : 087/69.32.09

Conseiller énergie

Roland Fanielle est présent à la commune les semaines paires de 8h45 à 17h (sauf le vendredi après-midi), idéalement sur RV au 087/76.01.41 ou par mail : roland.fanielle@gmail.com.

Stéphane Dohogne est disponible tous les mercredis de 9h à 12h dans les bureaux du CPAS, sur son GSM : 0492/76.88.08 ou par mail : stephane.dohogne@commune-plombières.be. Monsieur Dohogne peut également vous recevoir à Welkenraedt ou à Plombières. N'hésitez pas à vous déplacer dans les communes voisines...

Le parc d'activités économiques Eupen – Baelen

Les investisseurs qui souhaiteraient implanter leur entreprise dans le parc d'activités économiques de Eupen - Baelen, situé rue Mitoyenne, peuvent s'inscrire auprès de la SPI+ (Service Promotion Initiatives en Province de Liège).

Ils seront dès lors inscrits sur une liste d'attente qui constitue l'ordre de traitement des dossiers

SPI+ - Atrium Vertbois, rue du Vertbois, 11, 4000 LIEGE
Tél. : 04/230.11.11 - Fax : 04/230.11.20 - www.spi.be

Si vous cherchez du travail

Un classeur contenant les offres d'emploi du FOREM est mis à la disposition du public au bureau de l'A.L.E. (Agence locale pour l'emploi) situé Rue de la Régence 6. Vous pouvez les consulter pendant les heures d'ouverture (en juillet-août, le mardi de 8h00 à 12h00 et de 13h00 à 16h30, sauf du 9 au 20 juillet).

Vous pouvez y consulter des affichettes très détaillées (profil, compétences requises, type de contrat, coordonnées de l'employeur...). Elles sont mises à jour quotidiennement.



Poste de Police de Baelen

Heures d'ouverture :

Lundi, mardi, jeudi : de 9h30 à 11h30

Mercredi, vendredi : de 15h00 à 17h00

1^{er} et 3^e samedi du mois : de 9h30 à 10h30

Tél. : 087/76.66.71

En-dehors de ces heures, vous pouvez vous adresser à l'Antenne de Welkenraedt, de 8h00 à 17h00 du lundi au jeudi, et de 8h00 à 19h00 le vendredi. (Tél. : 087/343.580.)

En cas d'urgence, formez le 101

COMMENT SIGNALER UNE PANNE D'ÉCLAIRAGE PUBLIC ?

Jusqu'à présent, pour signaler la panne d'un luminaire d'éclairage public dans notre commune, vous faisiez appel en priorité aux services communaux ou à la police.

Désormais, vous pourrez le faire directement sur Internet !

En effet, en collaboration avec ORES, l'opérateur du réseau de distribution électrique, nous nous sommes dotés d'un outil de signalement des pannes d'éclairage public. Grâce à un système de cartographie informatisée, nous accédons désormais en temps réel à la situation des points lumineux installés sur notre entité. Nous pouvons ainsi gérer chaque luminaire de manière individualisée.

ORES a entamé une campagne pour identifier chacun des luminaires ou des ouvrages d'éclairage public communal au moyen d'une plaquette signalétique. Celle-ci porte un numéro unique pour chaque luminaire.

La plaquette signalétique peut être horizontale, verticale, en plastique rigide, en aluminium ou encore sous forme d'étiquette autocollante.

L'identification se présente toujours comme suit:



602 / 00123

Numéro
d'identification
de notre commune

Numéro d'identification
du luminaire

Désormais, pour signaler un luminaire en panne ou un quelconque problème d'éclairage public, il vous suffit de :

1. Relever le numéro d'identification du poteau d'éclairage public défectueux ou à défaut, la rue, le numéro où il se trouve.
2. Vous rendre sur le site internet www.ores.net, à la rubrique Signaler un lampadaire en panne, compléter les informations et indiquer le numéro d'identification complet ou l'adresse du luminaire en panne.

Si vous le souhaitez, vous avez également la possibilité de demander à être informé de l'état d'avancement du dépannage.

Vous n'êtes pas connecté à Internet ?

Qu'à cela ne tienne, il vous suffit d'appeler :

- le centre d'appels d'ORES au 078/78.78.00
- ou les services communaux au 087/76.01.10.

Grâce à ce nouveau service en ligne, notre ambition partagée avec ORES est de vous offrir une qualité de service encore meilleure. Nous comptons sur votre collaboration pour que ce système encore débutant se mue en véritable succès. Vous participerez ainsi activement à un meilleur cadre de vie pour tous.

Achat groupé d'arbres fruitiers hautes-tiges au Pays de Herve : encore un succès !

Dans le cadre de la Semaine de l'Arbre 2012, et pour la seconde année consécutive, l'ASBL Pays de Herve-Futur s'est associée avec l'ASBL Agra-Ost pour l'organisation d'un achat groupé d'anciennes variétés d'arbres fruitiers hautes-tiges sur le territoire du Pays de Herve, en collaboration avec les 11 communes membres de l'association.

En effet, des citoyens, des agriculteurs et des administrations communales pouvaient faire leur choix parmi une cinquantaine d'anciennes variétés hautes-tiges. Les personnes intéressées à accueillir un pommier, poirier, prunier et/ou cerisier, adapté aux vergers et prairies pâturées de nos contrées, pouvaient ainsi profiter de conditions tarifaires avantageuses. Lors de la première édition 2011, 1085 arbres avaient été commandés et livrés en divers endroits (Val-Dieu, Visé, Raeren, Plombières, Stoumont, Saint-Vith) dont la moitié rien que dans le Pays de Herve !

Cette année, le succès de cette action globale et coordonnée sur l'ensemble du territoire a encore été au rendez-vous puisque 1089 arbres fruitiers hautes-tiges ont été commandés !! Ceux-ci vont retrouver leur place dans les vastes étendues du Pays de Herve, et même au-delà (Stoumont, Saint-Vith). Pour le Pays de Herve, la plupart a été livrée ce samedi 24 novembre dans le cadre historique de l'Abbaye du Val Dieu (Aubel).

A tous, nous souhaitons d'heureuses récoltes fruitières, tout en saveurs riches et variées, pour les dizaines d'années à venir.



Qui est Agra-Ost ?

Agra-Ost est un centre de recherche et de formation agricole situé à Saint-Vith et actif depuis plus de 25 ans. Les domaines d'activité sont vastes et touchent au milieu rural : promotion des mesures agri-environnementales, valorisation des engrais de ferme, maintien de la prairie permanente dans un bon état pour une production de qualité, sauvegarde de la biodiversité, etc. L'association sert de relais pour, d'une part, informer les éleveurs quant à leurs responsabilités au niveau des conséquences de leurs activités sur l'environnement, et, d'autre part, à informer la population sur les risques réels liés aux activités agricoles. C'est dans ce cadre qu'Agra-Ost collabore activement avec l'ensemble des acteurs du développement rural, comme par exemple les groupements d'agriculteurs, les services de vulgarisation agricole, les parcs naturels et contrats rivières.

AGRA-OST
KLOSTERSTRASSE 38 - 4780 ST. VITH
Tél. 080/22.78.96 Fax. 080/22.90.96
EMAIL : AGRAOST@SKYNET.BE
WWW.AGRAOST.BE



Qui est Pays de Herve-Futur ?

Pays de Herve-Futur est une démarche d'initiative citoyenne ayant débuté en 1999. Après plus de 10 années de réflexions et d'actions portées par des bénévoles actifs, l'association s'est transformée en mars 2012 en une fédération d'acteurs, rassemblant communes, associations et organisations, et citoyens. Aujourd'hui, elle rassemble donc 11 communes (Aubel, Baelen, Dison, Herve, Lontzen, Olne, Pepinster, Plombières, Raeren, Soumagne et Thimister-Clermont), 12 organisations du territoire issues de différents secteurs d'activité (agriculture, culture, développement local, économie, éducation, environnement & nature, société et tourisme) et quelques citoyens qui ont ainsi décidé de nouer un avenir commun au sein de Pays de Herve-Futur.

Dans le cadre de cette structure trans-communale, avec l'ensemble de ces membres, une réflexion globale sur le développement territorial est menée, dont l'objectif est triple : mettre en réseau et favoriser des synergies entre les acteurs, initier des actions concrètes et imaginer une vision à plus long terme (démarche prospective). Quatre plateformes d'actions sont donc développées : paysage et aménagement du territoire, paysage et agriculture, paysage et tourisme/culture/éducation et paysage et économie/mobilité.

PAYS DE HERVE-FUTUR ASBL
VAL-DIEU 230 - 4880 AUBEL
Tél./Fax. : 087/66 10 33
EMAIL : SECRETARIAT@PAYSDEHERVEFUTUR.BE
WWW.PAYSDEHERVEFUTUR.BE

Enquêtes publiques Natura 2000

Le réseau Natura 2000 est un vaste ensemble de sites sélectionnés au sein de chaque Etat membre de l'Union européenne et dont l'objectif est de protéger la biodiversité tout en intégrant les préoccupations socio-économiques locales.

Le Gouvernement wallon a décidé de soumettre à enquête publique l'ensemble des 240 projets d'arrêtés de désignation des sites Natura 2000 ainsi que le projet d'arrêté fixant les objectifs de conservation pour le réseau Natura 2000.

Les enquêtes publiques débiteront le 14 décembre 2012 et dureront 45 jours (jusqu'au 5 février 2013).

Si vous êtes concernés directement (propriétaires ou gestionnaires) ou indirectement (riverains, environnementalistes, ...) par l'un de ces projets, vous pouvez émettre vos remarques sur celui-ci, dans les bureaux de l'une des communes où le projet est soumis à enquête publique.

Si vous souhaitez des renseignements complémentaires, vous pouvez vous adresser soit à l'administration communale soit à la direction extérieure du Département de la Nature et des Forêts (voir adresses ci-dessous), ou encore à l'administration centrale du Département de la Nature et des Forêts (081/33.58.16). Vous pouvez également vous connecter sur le site <http://natura2000.wallonie.be>, rubrique « Enquête publique ».

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE Commune de 4837 BAELEN

L'Administration communale porte à la connaissance de la population que le projet d'arrêté de désignation du site Natura 2000 BE33019 « Vallée de la Vesdre entre Eupen et Verviers », BE33024 « Vallée de la Helle », BE33023 « Vallée de la Soor », BE 33035 « Plateau des Hautes Fagnes », BE33022 « La Gileppe » ainsi que le projet d'arrêté du Gouvernement wallon fixant les objectifs de conservation pour le réseau Natura 2000, dont l'auteur est le Gouvernement wallon, sont soumis à enquête publique. Cette enquête publique a pour but de recueillir l'avis du public en vue de la désignation de ce site Natura 2000.

A. Actes soumis à enquête publique

- Projet d'arrêté du Gouvernement wallon de désignation du site Natura 2000 BE33019 « Vallée de la Vesdre entre Eupen et Verviers », BE33024 « Vallée de la Helle », BE33023 « Vallée de la Soor », BE 33035 « Plateau des Hautes Fagnes », BE33022 « La Gileppe » en exécution de l'article 26, §1, de la Loi du 12 juillet 1973 sur la Conservation de la Nature.
- Projet d'arrêté du Gouvernement wallon fixant les objectifs de conservation pour le réseau Natura 2000 en exécution de l'article 25 bis et 29, § 2, de la loi du 12 juillet 1973 sur la conservation de la nature.

B. Modalités de l'enquête publique

Le projet d'arrêté de désignation est soumis aux modalités de participation du public en matière d'environnement prévues par le Livre Ier du Code de l'Environnement en vertu de l'article 26, §2, de la loi du 12 juillet 1973 sur la conservation de la nature.

L'enquête publique, relative à ce projet d'arrêté de désignation qui constitue un plan ou programme de catégorie A2, est organisée conformément aux articles D.29-7 à D.29-20 et R.41-6 à R.41-9 du Code de l'environnement.

Le projet d'arrêté du Gouvernement wallon fixant les objectifs de conservation pour le réseau Natura 2000 définit entre autres le contenu des objectifs de conservation applicables pour chaque espèce et chaque type d'habitat naturel pour lesquels un site peut être désigné. C'est l'arrêté de désignation du site qui fixe, pour le site concerné, la liste des espèces et habitats pour lesquels le site est désigné.

Pour savoir quels sont les objectifs de conservation applicables dans le site, il faut donc d'abord consulter, dans le projet d'arrêté de désignation, la liste des espèces et des habitats d'intérêt communautaire pour lesquels le site est désigné et ensuite se référer aux objectifs de conservation relatifs à ces espèces et ces habitats, établis par le projet d'arrêté du Gouvernement wallon fixant les objectifs de conservation pour le réseau Natura 2000.

Le projet d'arrêté fixant les objectifs de conservation pour le réseau Natura 2000 est également soumis à enquête publique suivant la même procédure et les mêmes formes que celles prévues pour le projet d'arrêté de désignation.

La durée de l'enquête publique est de 45 jours (art. D.29-13, § 1er, 1^o du Livre Ier du Code de l'environnement).

Date d'affichage de l'avis d'enquête - 08/12/2012
Date de début de l'enquête publique - 14/12/2012
Date de fin de l'enquête publique - 05/02/2013
Les réclamations et observations peuvent être adressées à l'adresse suivante jusqu'au 05/02/2013.

COLLÈGE COMMUNAL DE BAELEN
RUE DE LA RÉGENCE 1 4837 BAELEN

Lieu, date et heure de la réunion de clôture de l'enquête publique
Le 05/02/2013 à 11h 00

ADMINISTRATION COMMUNALE DE BAELEN RUE DE LA RÉGENCE 1 (BUREAU DE L'URBANISME)

Le Code de l'Environnement prévoit (Art.D.29-13) la suspension de l'enquête entre le 24 décembre et le 1er janvier.

Le dossier peut être consulté à partir de la date de début jusqu'à la date de fin de l'enquête publique, chaque jour ouvrable pendant les heures de service (du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00, mardi et jeudi également de 14h00 à 16h00, samedi de 9h00 à 12h00).

La personne souhaitant consulter le dossier un samedi matin doit prendre rendez-vous au plus tard 24 heures à l'avance auprès du service Environnement (tél. 087/76 01 42 - Monique Massenaux-Vilvorder, employée communale).

Dès le début de l'enquête publique, les projets seront disponibles : à l'administration communale ;

dans les directions extérieures (Direction de Liège, Monsieur DEFAWE, Directeur tél. 04/224.58.70 fax 04/224.58.77) et les services centraux du Département de la Nature et des Forêts (avenue Prince de Liège, 15 à 5100 Jambes - Tél. : 081/33.58.16)

sur le site <http://natura2000.wallonie.be>, rubrique « Enquête publique ».

L'autorité compétente pour prendre la décision sur ces projets, objets de la présente enquête publique, est le Gouvernement wallon.

A Baelen, le 08/12/2012

La Secrétaire,

Le Bourgmestre,

C. Ploumhans

M. Fyon

Coordonnées des Directions extérieures du DNF

DIRECTION D'ARLON VAN DOREN BERNARD, DIRECTEUR F.F.	Tél. : 063/58.91.63 Fax : 063/58.91.55	PLACE DIDIER, 45 6700 ARLON
DIRECTION DE DINANT COORDONNIER ALAIN, DIRECTEUR A.I.	Tél. : 082/67.68.85 Fax : 082/67.68.99	RUE ALEXANDRE DAoust, 14 5500 DINANT
DIRECTION DE LIEGE DEFAWE MICHEL, DIRECTEUR	Tél. : 04/224.58.70-7 Fax : 04/224.58.77	MONTAGNE SAINTE-WALBURGE, 2 4000 LIEGE
DIRECTION DE MALMEDY SCHLEMBACH LEO, DIRECTEUR	Tél. : 080/79.90.41 Fax : 080/33.93.93	AVENUE MON-Bijou, 8 4960 MALMEDY
DIRECTION DE MARCHÉ-EN-FAMENNE WEINQUIN PHILIPPE, DIRECTEUR	Tél. : 084/22.03.43 Fax : 084/22.03.48	RUE DU CARMEL, 1 6900 MARCHÉ-EN-FAMENNE
DIRECTION DE MONS BAUWENS DAMIEN, DIRECTEUR	Tél. : 065/32.82.41 Fax : 065/32.82.44	RUE ACHILLE LEGRAND, 16 7000 MONS
DIRECTION DE NAMUR SCOBY JEAN-PIERRE, DIRECTEUR	Tél. : 081/71.54.00 Fax : 081/71.54.10	AVENUE REINE ASTRID 39-43 5000 NAMUR
DIRECTION DE NEUFCHATEAU DEOM BERNARD, DIRECTEUR	Tél. : 061/23.10.34-9 Fax : 061/23.10.40	CHAUSSEE D'ARLON, 50/1 6840 NEUFCHATEAU

Guatemala 2012

Un projet de solidarité auquel vous avez participé

A Baelen, plusieurs associations sont actives dans le domaine humanitaire et viennent en aide à d'autres, proches ou lointains. Sans doute avez-vous déjà participé à l'une ou l'autre action, comme le repas Solidarité Villages, le petit-déjeuner Oxfam ou d'autres collectes de fonds plus ponctuelles.

Certaines écoles de la région organisent également des voyages, durant lesquels les élèves participent à divers chantiers. Certains sont partis en Haïti pour aider à la reconstruction après le tremblement de terre, d'autres iront bientôt travailler en Afrique. Pour ces jeunes, c'est une expérience très enrichissante, une occasion d'apporter sa pierre à l'édifice, de mettre en pratique les connaissances acquises, de découvrir une autre culture et en même temps de prendre du recul et de reconsidérer son propre mode de vie.

La commune de Baelen soutient ces initiatives, en octroyant des subside aux associations ou en intervenant dans les frais administratifs des jeunes volontaires. En 2012, elle a ainsi accepté de subventionner le projet de Quinoa, une ONG active au Guatemala, à la demande de la baelenoise Estelle Colle, qui est partie sur place l'été dernier.

Parce que le monde ne s'arrête pas aux limites de notre commune, de nombreux habitants souhaitent s'ouvrir vers les autres et contribuer à l'amélioration de leurs conditions de vie, ici ou ailleurs. En 2012, Estelle Colle a décidé de s'engager dans un projet solidaire avec l'ONG belge Quinoa, en faveur des communautés indigènes du Guatemala. Pour financer ce projet, le groupe de volontaires a pris plusieurs initiatives, notamment à Baelen. C'est donc aussi grâce à vous que le projet a pu se dérouler. La participation d'Estelle au projet lui a apporté beaucoup, et elle souhaite partager cette expérience avec ceux qui lui ont permis d'y participer. Voici son témoignage.

Guatemala 2012

Projet de solidarité QUINOA - AROAJ

Le jeudi 13 juillet 2012, je m'en allais, accompagnée d'un groupe de huit jeunes belges et d'une Espagnole, vers ce lointain pays d'Amérique Centrale : le Guatemala. Je voyageais avec Quinoa, une ONG belge active dans l'éducation au développement ; mes compagnons de voyage et moi allions participer à un «projet de renforcement des communautés indigènes».

Solidaire, oui mais comment ?

Après 6 mois de préparation avec Quinoa, de rencontres et de formations sur les rapports entre pays du nord et du sud, nous nous sommes envolés vers le «pays aux mille couleurs» pour suivre les activités de l'organisation guatémaltèque Aroaj dans les régions de l'Alta Verapaz et de Sacatepéquez. Nous avons pu observer et participer aux actions de cette association dans la lutte des peuples indigènes guatémaltèques pour leur émancipation et une reconnaissance culturelle et sociale.





Quelques repères

Capitale : Guatemala City

Langues principales :

Espagnol, Quiché, Mam, Cakchiquel, Kekchi

Indépendance de l'Espagne : 15 septembre 1821

Population : 14 millions

Territoire : 108 890 km²

Pays limitrophes : Mexique, Belize, Honduras, Salvador

Littoral : 400 km, océan pacifique au sud, golfe du Honduras à l'Est

Climat : tropical en plaine, plus tempéré en altitude

Monnaie : Quetzal (1€ = 10 GTQ)

Produits d'exportation : café, sucre, fruits et légumes...

IDH 2011 :

Guatemala 0.574 (131^e/187)

Belgique = 18^e (0.886)

Norvège = 1^e (0.943)

PIB/hab 2010 :

Guatemala 2887 \$

(Belgique = 42 630 \$, Norvège = 84 443 \$)

Espérance de vie à la naissance : 71 ans

Petit mot sur Aroaj :

Asociación Raxcho'ch' Oxlaju AJ (Terre verte 13 AJ en langue Q'eqchie, AJ étant le Nawal, ou signe astrologique maya, de l'association) est un mouvement social guatémaltèque issu des communautés indigènes et dédié à leur épanouissement. Celui-ci s'est formé pour combattre les situations d'exclusion et de marginalisation en valorisant le modèle social, économique et culturel indigène. Aroaj est une association qui se démarque par ses pratiques démocratiques : 11 communautés, chacune représentée lors des assemblées, constituent sa base sociale. Ces communautés élisent la « junta directiva », ou conseil d'administration. Ce mouvement est donc authentiquement aux mains des communautés indigènes, impliquées directement dans la conception et la gestion des projets d'Aroaj.

Aroaj travaille avec les communautés dans leur ensemble, mais plus particulièrement avec les jeunes et les femmes. Elle organise des ateliers et des débats sur les thèmes de l'équité ethnique et de genre, la souveraineté alimentaire, les richesses de la culture maya, l'auto-emploi, l'agriculture durable et la protection environnementale. En s'appuyant sur des techniques issues de l'éducation populaire, des projets collectifs économiques, environnementaux ou des formations, l'organisation vise un changement social en renforçant les capacités et l'indépendance des communautés.

LE PROJET AVEC QUINOA

Quinoa est une ONG d'éducation au développement qui vise à sensibiliser aux réalités socioculturelles, politiques et économiques du monde contemporain. Son objectif est d'encourager de nouveaux comportements à l'égard de l'autre et de favoriser l'engagement en faveur d'un monde responsable et solidaire. Quinoa est en collaboration avec des partenaires au Guatemala depuis 15 ans. Le partenariat avec Aroaj a commencé en 2011.

Les projets Quinoa au Guatemala s'inscrivent dans le travail d'accompagnement des communautés mis en place par Aroaj et dans la solidification de leur base sociale. Nous avons rencontré les communautés qui souhaitent démarrer ou développer leur implication dans ce jeune mouvement social. C'est ainsi que nous avons vécu en immersion dans des familles d'accueil et partagé leurs conditions de vie modestes pendant un mois, les côtoyant dans leurs activités quotidiennes et découvrant leurs traditions et leurs difficultés. De par cette proximité, nous sommes devenus d'habiles cuisiniers de la tortilla, nous avons appris les vertus des plantes médicinales guatémaltèques, visité des écoles et centres de santé des villages. Aussi, nous avons pratiqué quelques rudiments des langues de ces populations, le q'eqchi et le kaqchikel, bafouillant un peu, riant beaucoup, partageant surtout des moments d'une convivialité rare.



Agriculture et exploitation de mines

Mais à d'autres moments, nos regards ne pouvaient se détacher des injustices subies par ces communautés. Lors des visites d'une centrale hydro-électrique, de décharges et d'exploitations agricoles, voire de certains foyers, apparaissaient les désastres sur les peuples indigènes de l'exploitation outrancière de leurs ressources. Il était révoltant de voir ces gens s'échiner au travail, entretenir leurs champs du matin au soir pour au final envoyer l'essentiel et le meilleur de leur production à l'exportation pour des prix de misère, tandis qu'eux se contentent de ce qui reste et doivent souvent se priver. Ils n'ont que rarement les moyens de permettre à leurs enfants de suivre une scolarité au-delà du niveau primaire. Les femmes, elles, doivent lutter pour s'émanciper et vivent souvent en état de dépendance vis-à-vis de leur mari. L'extrême pauvreté des populations est entretenue par des inégalités criantes, fragilisant des familles déjà très précarisées et marginalisées.

C'est dans ce contexte de lutte que travaille Aroaj. Nous avons participé aux différents ateliers et assemblées communautaires organisés par l'association à destination des communautés. Assister à ces débats ouverts où toutes et tous pouvaient prendre la parole nous a permis de mieux comprendre les enjeux rencontrés par les communautés indigènes, d'adhérer à leur formidable volonté d'auto-détermination et d'être témoins de l'énergie qui les anime dans ces combats.



Les enfants de Baelen ont aussi pu profiter de l'expérience vécue par Estelle

Au retour : un partage de l'expérience avec les enfants de Baelen

Son expérience profite aussi à d'autres, puisqu'à son retour, elle a rendu visite aux écoliers de 5ème et 6ème primaire de Baelen pour leur décrire la vie là-bas. De nombreux thèmes ont pu être abordés en classe : le rôle des ONG, l'expérience vécue par les jeunes participants, l'importance que notre mode de vie ici peut avoir sur les gens à l'autre bout du monde. Les enfants ont pu constater que la vie au Guatemala n'est pas si différente de la nôtre. L'alimentation, l'éducation, l'agriculture, l'eau, la « culture », les relations hommes/femmes ont ainsi été abordés. Une belle expérience, dont les bénéfices sont partagés par tous !



Le Guatemala est riche en rituels et croyances



Des conditions de vie modeste

Ce je retire de cette expérience... Une histoire qui s'écrit encore...

Ce séjour m'a appris beaucoup sur ce qu'est « le développement ». Comment revenir d'une telle expérience sans amorcer une réflexion neuve sur son engagement, sa façon de vivre, de manger ? : L'immersion au Guatemala, pays lointain et pourtant très affecté par les modes de consommation qui sont les nôtres, a été pour moi et mes compagnons, bouleversante.

Nous avons pris conscience qu'il était essentiel de faire bouger les choses ici, mais aussi que nos actions devaient s'accompagner d'un regard nuancé. Dans un système global étouffant des populations marginalisées au profit d'une minorité mieux nantie, il est important de commencer par agir chez soi, par exemple en favorisant une alimentation locale, équitable au moins, en repensant les produits et leurs modes de production, en prenant connaissance des alternatives qui existent. C'est donc au retour, quelque part, que le projet prend tout son sens : lorsqu'un volontaire rentre au pays en ayant pris la décision de changer ses comportements et s'engager pour un monde plus juste.

Je finirai sur un très très grand merci à la commune de Baelen, à Solidarité Village, pour leur soutien, à monsieur le curé Guy Balaes pour nous avoir ouvert les portes de l'Eglise, et à tous les habitants de Baelen qui ont contribué au financement de ce projet et qui ont rendu possible cette expérience !

Je signe d'une voix pour l'équipe Guatemala 2012,
Estelle Colle

Le quartier de la chapelle Saint-Quirin à Membach (Perkiets)

1^{ère} partie

Ce coin typique de Membach est un lieu chargé d'histoire. La gare, aujourd'hui disparue, se trouvait sur le tracé ferroviaire Dolhain - Eupen (ville basse). Considérée comme gare frontalière, de nombreux douaniers, domiciliés à Membach et dans les environs, y furent occupés jusqu'au retour, en 1920, d'Eupen à la Belgique.

Dans un prochain numéro des Infos communales nous reviendrons plus amplement sur l'historique de ce quartier.

André Hauglustaine, Camille Meessen



Extrait d'une carte datée de 1883 avec l'indication en lettres capitales: Bureau de douane.



Superbe document présentant un groupe de six douaniers posant fièrement devant la façade de la gare en 1919. Deux personnages en civil adossés contre le mur, seraient-ils originaires de Membach ?



Carte postale de la gare de Membach, datée du 9 juillet 1903. A l'extrême droite de la carte, le douanier Boreux, en uniforme et képi.



Propriété en 1916 de la famille Michel Schmitz-Bourgeois, la maison située vis-à-vis de la chapelle Saint-Quirin deviendra le Café des Touristes ouvert en 1924, au nom de la veuve Victoire Schmitz.



Épave d'un bombardier anglo-américain de type Halifax tombé en 1944/45 à l'orée de l'Hertogenwald à Membach. De petits débris furent retrouvés dans le jardin du Café des Touristes, rue de l'Invasion.

Le Houx et le Gui



Le Houx et le Gui sont les deux végétaux que l'on met à l'honneur annuellement en période de fêtes de fin d'année. Le Houx a même eu droit cette année à une mention spéciale lors de la semaine de l'arbre qui a eu lieu du 19 au 25 novembre 2012. Prenons la peine de les observer un peu plus en détail.

Le Houx est un arbuste qui dépasse rarement les 4 à 5 mètres. On le trouve généralement en sous-bois ou dans les haies, souvent sur un sol riche en calcaire. Il apprécie volontiers les terrains humides et ombragés. Il est facilement reconnaissable grâce à ses feuilles alternes persistantes (celles-ci ne se remplacent progressivement que tous les 3-4 ans) qui présentent un beau vert luisant sur la face supérieure et un vert mat sur la face inférieure. Le bord des feuilles est pourvu d'épines. Il fleurit au mois de mai et ses fruits sont mûrs pour les derniers mois de l'année.



Pourquoi n'y a-t-il pas de baies rouges sur tous les Houx ? Tout simplement parce que l'espèce est ce que l'on appelle dioïque, c'est-à-dire qu'il y a des arbustes mâles et des arbustes femelles. Les plants mâles donneront de minuscules fleurs blanches tandis que les plants femelles donneront les baies rouges bien connues, si un arbuste mâle est suffisamment

proche pour qu'il y ait fécondation. La croissance du Houx est lente mais il peut vivre jusqu'à 200-250 ans. Son bois est très dur mais facile à travailler. On l'utilise pour faire des manches de fouets, cravaches, cannes ou encore chiens de fusils. Les branches liées entre elles servaient encore autrefois à ramoner les conduits de cheminées. Mais l'utilisation la plus courante du Houx est quand même liée à la fête de Noël où, associé au Gui, il est un élément décoratif important.

Si vous êtes observateurs, vous aurez peut-être remarqué que sur les Houx, la partie à hauteur d'homme présente des feuilles avec piquants, tandis

que sur le dessus de l'arbre les feuilles en sont totalement dépourvues. On dit que l'arbre est « hétérophile » : il s'agit en fait d'une adaptation contre les attaques du bétail. En produisant des piquants dans sa partie accessible, le Houx s'assure que ses feuilles sont délaissées par le bétail. On peut remarquer également ce phénomène lorsqu'un Houx est taillé régulièrement par l'homme : les feuilles qui repoussent sont de plus en plus petites avec beaucoup de piquants.

Le Houx n'a pas beaucoup d'ennemis. Seuls quelques « mouchettes » ou « pucerons » appelés mineuses du Houx viendront pondre leurs larves dans l'épaisseur des feuilles, provoquant ainsi un renflement brunâtre qui ne cause pas de préjudice à l'arbuste.



Le Gui, diront certains, est une plante parasite, c'est-à-dire qu'il vit sur un support végétal au détriment de celui-ci car il suce la sève de son hôte pour se nourrir. Pour d'autres, il est appelé hémiparasite ou encore épiphyte car il fait lui-même sa photosynthèse et fabrique ses propres sucres qui pourraient lui permettre de vivre seul. On le rencontre principalement sur les vieux pommiers et les peupliers mais rien ne l'empêche de s'implanter sur d'autres arbres.

La propagation du Gui est surtout due aux oiseaux tels que grives, merles et fauvettes, qui sont friands de ses baies. La fauvette mange la partie charnue sucrée et se débarrasse de la graine collante en essuyant son bec sur une branche. La grive, par contre, consomme la baie entière et rejette la graine qui a transité par son tube digestif, favorisant ainsi la germination. Si la graine ainsi déposée sur une branche est dans de bonnes conditions, elle va commencer à germer. Un suçoir conique va se mettre en place et pénétrer l'écorce pour atteindre le bois dur de la branche. La graine va pouvoir ainsi se nourrir de la sève de son hôte. C'est alors, après seulement 2 ou 3 ans, que pourra commencer le développement de la partie aérienne du Gui. Sa ramification est dichotomique, c'est-à-dire qu'une tige à 2 feuilles opposées se divise à chaque printemps en deux rameaux bifurqués, formant une boule sur laquelle on pourra évaluer le nombre d'années de croissance.

Remontons un peu dans le temps. Tout le monde connaît l'histoire des druides gaulois qui portaient dans la forêt vêtus de blanc avec une serpe d'or pour aller cueillir le Gui du chêne, réputé magique. Il fallait le recueillir dans un drap de lin blanc car le Gui ne pouvait pas toucher le sol sous peine de perdre ses vertus. Le druide devait aussi prononcer ces mots « OGHEL AN KEU » traduit par « que le blé germe », expression transformée plus tard au moyen âge par « au Gui l'an neuf ». Les gaulois attribuaient au Gui le pouvoir de chasser les mauvais esprits, de purifier les âmes et de neutraliser les poisons.

Plus tard, le Gui était encore utilisé en herboristerie pour soigner l'épilepsie, les troubles nerveux et digestifs.

La viscine (substance blanchâtre qui entoure la graine, viscum en latin qui a donné son nom au Gui, *Viscum album*) servait encore à faire de la glu (glu des oiseleurs).

De nos jours, il est toujours de tradition de s'embrasser sous le Gui à minuit la nuit de nouvel-an car il est censé nous apporter bonheur et prospérité. Si vous ne l'avez pas encore fait, je vous invite encore à le faire en ce début d'année que je vous souhaite bonne et remplie de belles découvertes nature lors de vos promenades.

Christian Desart,
guide nature



BAELEN : La Bibliothèque se situe rue de la Régence (rampe à droite de l'Administration communale -ancienne école maternelle).

Tél. 087/76.01.23

MEMBACH : Le Dépôt se situe dans l'ancienne Administration communale, le local à droite en entrant. Tél. 087/74.24.58

La bibliothèque est ouverte :

BAELEN

Lundi de 13h30 à 16h30
Mardi de 10h00 à 12h00 et de 13h30 à 15h30
Mercredi de 14h00 à 19h00
Samedi de 09h30 à 13h30

MEMBACH

Vendredi de 13h30 à 15h30,

VACANCES SCOLAIRES

Mercredi de 14h00 à 19h00
Samedi de 09h30 à 13h30

La bibliothèque possède beaucoup de bandes dessinées, de romans pour adultes, pour ado et pour enfants, des documentaires, des revues et des jeux. Sie hat jetzt Bücher in Deutscher Sprache für Erwachsene, Jugendliche und Kinder.

Vous pouvez retrouver toutes les nouveautés dans les extraits du catalogue des collections de la bibliothèque qui sont régulièrement publiés sur le site internet de la commune de Baelen : www.baelen.be, rubrique Ma Commune, Autres Services, Bibliothèque.

Le prêt s'élève à :

(durée du prêt = 1 mois, renouvelable jusqu'à 3 mois)

- 10 centimes pour les bandes dessinées
- 20 centimes pour les livres adultes
- 1 euro pour les jeux.

Ses collections comptent 17.242 livres.

Vous pouvez emprunter le nombre de livres que vous désirez. La bibliothèque peut vous procurer les livres dont elle ne dispose pas en dehors d'une semaine. La bibliothèque possède de nombreuses lectures scolaires en plusieurs exemplaires et elle peut vous en obtenir d'autres par le système du prêt inter-bibliothèques.

Elle est informatisée, ce qui permet de vous dire en quelques secondes, si elle possède le livre que vous demandez. A distance, grâce à l'adresse bibliotheque@baelen.be, vous pouvez réserver vos livres ou communiquer d'autres demandes directement à la bibliothèque.

AU RAYON NOUVEAUTÉS :

Adultes

BERRY (Steve) Le Code Jefferson
BOURDIN (Françoise) BM Blues
COBEN (Harlan) A découvert
COJEAN (Annick) Les Proies dans le harem de Kadhafi
GEORGE (Elizabeth) La Ronde des mensonges
GRANGE (Jean-Christophe) Kaïken
GUERNELIANE (Agnès) La Promise
HUMBERT (Fabrice) Avant la chute
LEON (Donna) Les Joyaux du paradis
PATTERSON (James) Copycat
ROWLING (J.K.) Une place à prendre
SIGNOL (Christian) Les Enfants des Justes
STIGLITZ (Joseph E.) Le Prix de l'inégalité
WEICKMANS STOMMEN (Marielle) DayBreak
WIGGS (Susan) Là où la vie t'emporte

Jeunesse + Ado

Bleach n°49
Fairy Tail n°26
Géronimo Stilton n°63
Glitch n°1 de Heather ANASTASIU
Les Héritiers d'Enkidiev n°4 de Anne ROBILLARD
Inazuma Eleven n°8
Journal de Stefan n°5
Légendes du Monde Emergé n°2 de Licia TROISI
La Mafia du chocolat de Gabrielle ZEVIN
Max et Lili ont des pouvoirs magiques
Naruto n°56
La Prophétie de Venise de MOKA
Tara Duncan n°10
La Trace de Christine FERET-FLEURY
Le Trône de fer de George R.R. MARTIN

Bandes dessinées

Bob et Bobette :
Les Cinglés de sucre
Foot 2 Rue n°18
Game over n°8
India Dreams n°7
Lady S n°8
Mamette n°1 à 5
Les Naufragés d'Ythaq n°10
Les Pirates de Barataria n°5
Les Simpson :
La Cabane des horreurs n°3
Titeuf n°13

A G E N D A

Date	Détails	Lieu	Horaire	prix	organisateur + infos
19/01/2013	Souper paëlla + soirée dansante	Foyer culturel Baelen	19h	Voir article	AEC - Aide aux enfants cancéreux
du 25 au 27/01/2013	Campagne Action Damien	Baelen-Membach		Voir article	Action Damien
03/02/2013	Balade: Hombourg	Départ maison communale Baelen	13h30		voir article
06/02/2013	Clôture des propositions des candidats aux mérites	Baelen			Commune de Baelen
22/02/2013	Soirée de remise des mérites	Baelen: salle du conseil	20h	Gratuit	Commune de Baelen
03/03/2013	Solidari'fête	Welkenraedt	10h-17h		voir article
03/03/2013	Balade: Quatre chênes	Départ maison communale Baelen	13h30		voir article
15/03/2013	Souper boulets-frites club Volley Ball JBM VBC	Foyer culturel Baelen	19h30	Voir article	Equipes filles Volley Ball Club
17/03/2013	Repas Solidarité Villages	Ecole de Baelen - réfectoire	11h45 ou 13h15	Voir article	Solidarité Villages Baelen-Membach
23/03/2013	Théâtre: Ainsi Soit-il!	Salle St. Jean Membach	20h	6 €	Scène entr'amis
24/03/2013	Théâtre: Ainsi Soit-il!	Salle St. Jean Membach	16h	6 €	Scène entr'amis



Avis aux personnes et organisateurs de

BALS en lieux clos ou de MANIFESTATIONS en plein air

Le règlement général de police prévoit une série d'obligations à respecter par les organisateurs de

REUNIONS PUBLIQUES EN LIEU COUVERT OU EN PLEIN AIR (bals, méga-soirées, autres festivités)

Toute organisation doit être demandée un mois à l'avance au Collège communal. L'organisateur devra se rendre à la direction de la Police locale pour y fournir tous les renseignements utiles et y recevoir les consignes de sécurité.

Un formulaire ainsi que le texte complet du règlement peuvent être demandés à l'Administration communale ou être consultés sur le site internet de la commune www.baelen.be Rubrique Vie administrative – Documents en ligne – Chargement de documents : « Demande d'autorisation pour manifestation en plein air et déclaration de tenue de bal ou manifestation en lieu clos », ainsi que « les articles 105 à 140 de l'Ordonnance de police administrative » à respecter.

Très beau succès pour le Karaté Club de Baelen

Le 3 novembre dernier se réunissaient au foyer culturel de Baelen plusieurs clubs régionaux afin de se mesurer dans les disciplines du karaté, à savoir kata et kumité.

Quelques-unes des plus hautes distinctions sont revenues avec fierté aux membres du club.

Déjà lors du championnat francophone, 2 membres avaient décroché leur qualification pour le championnat de Belgique grâce à une première et une troisième places très méritées.

Sous l'impulsion de Marc Thielmanns, professeur 3^{ème} dan J.K.A., le karaté club de Baelen connaît une évolution vraiment qualitative parmi les plus jeunes.

Activité sportive complète avant tout, le karaté propose un enseignement à l'opposé de toute violence car il est basé sur les valeurs de respect et de discipline. Son efficacité réside dans la conjugaison d'une utilisation de techniques, de rapidité et de précision.

Dans tous les cas, le but n'est jamais de blesser son adversaire car les coups ne sont pas portés.

Sport idéal pour acquérir confiance en soi et maîtrise de son corps dans une ambiance saine, le karaté se pratique de 7 à ...77 ans.

Les entraînements se déroulent dans la salle de l'école communale de Baelen chaque mercredi et vendredi dès 18 heures.

Pour toute question :

Marc : 087/55.21.25 ou Manuel : 0476/51.76.08

ou www.shuhari-dojo.be - info@shuhari-dojo.be



Balades

Pour découvrir votre village et votre région, nous vous invitons à participer aux différentes balades organisées les dimanches suivants :

3.02 Hombourg | **03.03 Quatre chênes**

Point de rencontre : devant la maison communale de Baelen à 13h30

Durée : environ 2 h ou 8 km

Difficulté : aucune

Équipement : chaussures de marche – bottes

Les destinations des balades peuvent changer en fonction d'éléments indépendants de notre volonté.

Schoonbroodt Myriam et Hubert : 0473/98.44.98

Flas Gilberte et Louis : 087/76.33.89

Pirard Jos : 087/56.91.58

Grands travaux au club canin de Membach

Grâce au soutien de l'administration communale de Baelen, l'ASBL Chiensheureux a pu se lancer dans la réalisation de grands travaux d'aménagement, d'entretien et d'amélioration de leur territoire, dont certains étaient attendus depuis longtemps.

C'est ainsi que la buvette s'est dotée d'un chauffage central performant qui la rend encore plus accueillante qu'auparavant.



L'entrée du club et le parking ont été recouverts d'une couche de gravier bien égalisée. Une terrasse bétonnée, avec vue sur le terrain, prolonge maintenant le bâtiment. Une allée en béton permet d'entrer sur le terrain d'exercices et d'en ressortir « à pieds secs ».

Un engin de terrassement est entré en action afin de permettre la création de divers obstacles et agrès qui constitueront autant de parcours diversifiés pour l'entraînement des chiens. C'est ainsi également que d'immenses bobines provenant de la câblerie d'Eupen ont retrouvé une seconde vie chez les chiensheureux en se transformant en support pour pont suspendu, en obstacles, échafaudage, tables, sièges, etc. Des pneus de tracteur aux dimensions respectables viennent compléter l'arsenal des obstacles du terrain.



Tous ces travaux ont été effectués et/ou surveillés par Valéry, qui a troqué sa tenue d'homme d'attaque contre celle de conducteur de travaux, ainsi que par notre président dont la perspicacité n'est plus à démontrer.

Encore plus qu'auparavant, le club chiensheureux dispose maintenant d'une infrastructure de qualité, alliant beauté, charme et efficacité, rarement rencontrée ailleurs, et d'un bâtiment au confort apprécié par tous les membres.

Un tel environnement, confortable et enchanteur, favorise les moments de bien-être et la relation harmonieuse que les propriétaires de chiens viennent développer avec leur compagnon à 4 pattes, en adhérant au centre canin.

Nous vous informerons, mi-2013, du partenariat développé entre les autorités communales de Baelen-Membach et l'asbl « chiensheureux », ainsi que des avantages que la population peut en retirer.

Repas Solidarité Villages 2013

Le dimanche 17 mars 2013

Au réfectoire de l'école de Baelen à partir de 11 heures 45

Menu :

Apéritif

Rôti de porc champignons ou boulettes

Frites

Salade ou compote

Dessert

12 € ou 6 € pour les enfants de moins de 12 ans.

Pour mieux vous servir, nous vous proposons 2 services: 11h45 ou 13h15. Inscription nécessaire avant le 12 mars auprès de :

- ° Bernadette et Jean FRANK, Plein Vent 9 Baelen
tél : 087/76.34.26
- ° Kathy FRANCOIS, rue des Fusillés 21 Membach
tél : 0498/83.68.01
- ° Myriam et Jean-Pierre FRANCOIS, Ma Campagne 4 Baelen
tél : 087/76.35.12

Ou par e-mail : jpfrancois@hotmail.com ou
solidarite.villages@hotmail.com

Vous pouvez également verser votre participation au compte
144-0578885-69 de « Solidarité Villages Baelen-Membach »

Merci pour votre soutien

Solidari'fête à Welkenraedt

Les Unités Pastorales du Plateau de Herve en partenariat avec
Entraide & Fraternité vous invitent à

l'église saint Jean-Baptiste et l'école Saint Joseph

Le dimanche 3 mars 2013

de 10 à 17 heures

Sur le thème des enjeux de l'agriculture paysanne face à

L'agro-business

Invité du Burundi

Une journée conviviale pour adultes, jeunes et enfants.

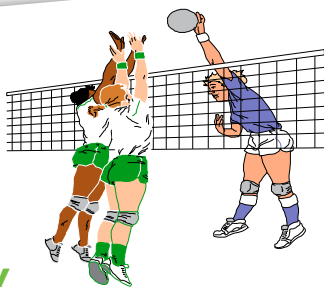
Eucharistie - repas - partage - conférence-débat - animations

Invitation à tous



J.B.M. V.B.C. BAELEN

CLUB DE VOLLEY



Le club de Volley Ball JBM VBC Baelen vous propose ci-après le calendrier des rencontres à domicile pour les mois de janvier/ février/mars 2013.

Nous vous rappelons que l'entrée de la salle (Foyer Culturel et Sportif, rue de la Régence 1) est gratuite et la cafétéria est accessible à tous.

La rencontre réserve a lieu 1h15 avant l'heure indiquée.

VENDREDI 18.01.2013	:	P2 Dames – Dalhem à 21h15
VENDREDI 25.01.2013	:	P2 Messieurs – Stavelot à 21h15
VENDREDI 01.02.2013	:	P2 Dames – Aubel à 21h15
DIMANCHE 03.02.2013	:	P2 Messieurs – Aubel à 18h
SAMEDI 09.02.2013	:	P4 Dames – Hermalle à 17h
VENDREDI 15.02.2013	:	P2 Dames – Grand-Rechain à 21h15
VENDREDI 22.02.2013	:	P2 Messieurs – Herve à 21h15
SAMEDI 23.02.2013	:	P4 Dames – Soumagne à 17h
VENDREDI 01.03.2013	:	P2 Dames – Thimister à 21h15
DIMANCHE 03.03.2013	:	P4 Dames – Dalhem à 16h
VENDREDI 15.03.2013	:	P2 Messieurs – Lommersweiler 21h15 (+souper)

N'oubliez pas également notre souper boulets-frites qui se tiendra le vendredi 15.03.2013 (voir invitation).

Venez nombreux nous applaudir et nous soutenir !

SOUPER BOULETS FRITES

Vendredi 15 MARS 2013 à partir de 19H30
Au Foyer Culturel de Baelen

Organisé par les équipes filles
Du Volley-Ball-Club de Baelen

1 boulet – frites : 7 €
2 boulets – frites : 10 €
(avec dessert)

Rencontre du jour :
P2 Messieurs Baelen contre Lommersweiler

Réservation souhaitée pour le 8 mars 2013 au plus tard chez
Carole Massenaux : Tél : 0498-91 08 55
Nathalie Thönnissen : Tél : 0486-90 23 63

Org. : J.B.M. – V.B.C. ; Rue de la Chapelle 5 ; 4837 Baelen

AEC
Aide aux enfants cancéreux



SOUPER PAËLLA + soirée dansante années '80-'90 de l'hôpital de la Citadelle de Liège

La maladie grave d'un enfant bouleverse très souvent l'organisation familiale, mais perturbe également toute la vie sociale de la famille, les liens avec l'école et le monde extérieur.

Dans un souci de pouvoir aider les familles en difficulté, nous, parents de jeunes enfants du village de Membach, avons décidé de soutenir l'ASBL AEC « aide aux enfants cancéreux » de l'hôpital de la Citadelle de Liège.

De ce fait, nous avons le plaisir de vous inviter au foyer culturel de Baelen

le samedi 19 janvier 2013 pour un souper Paëlla et une soirée dansante.



Au programme :

19h00 : accueil et verre apéritif

20h00 : souper

21h00 : soirée dansante année '80-'90

L'ensemble des bénéfices de la soirée sera versé intégralement à l'ASBL AEC « aide aux enfants cancéreux » de l'hôpital de la Citadelle de Liège.

Nous espérons vous y rencontrer nombreux accompagnés de vos famille, amis et connaissances.

Pour tous renseignements complémentaires et réservation, veuillez contacter après 18h00 :

M. M. Wagner au : 0479/56.13.56 ou 087/55.71.11

M. Ph. Franssen au : 087/33.44.29

Pour le souper, la réservation est obligatoire au plus tard pour le 15.01.13.

Merci de votre compréhension.

Tarif :

1 verre de sangria + paëlla (poissons et crustacés) + soirée dansante :	15 €
1 verre de kidibul + paëlla enfant (-12 ans) + soirée dansante :	7 €
1 verre de sangria + paëlla poulet + soirée dansante :	12 €
1 verre de kidibul + paëlla poulet enfant (-12 ans) + soirée dansante :	6 €

Possibilité de participer uniquement à la soirée dansante à partir de 21h00 :
PAF 8 €





« GUERRE ET RÉCONCILIATION » : exposition de peintures de Peter Hodiamont

Dès à présent, et jusqu'au 17 mars 2013, les œuvres de l'artiste eurégional Peter Hodiamont sont exposées dans l'atrium du cinéma de l'ancien « Camp de Vogelsang ». Intitulée « Guerre et réconciliation », l'exposition est une exhortation à la paix, à la rencontre et à l'entraide entre les peuples. L'accès est gratuit.

Les souvenirs de la guerre et son activité comme secouriste ont profondément marqué le jeune recruté de force qu'était Peter Hodiamont. Le besoin de réconciliation reste malgré tout un sentiment qu'il ne se lassait pas de peindre. Le choix des œuvres exposées est donc riche en contrastes car il montre, d'un côté, le visage sanglant de la guerre, et, de l'autre, des perspectives positives et des images porteuses d'espoir comme « Le lever du soleil ».

Le cadre du Vogelsang, imprégné d'histoire belge et allemande, donne à cette exposition une dimension profonde et initie la rencontre, la coopération et la recherche du dialogue paisible entre les peuples.

L'exposition est accessible gratuitement entre 10 et 17 h jusqu'au 17 mars 2013 inclus.

Kulturkino Vogelsang ip

53937 Schleiden (Allemagne)

D'autres informations peuvent être obtenues en consultant les portails:

www.fondation-hodiamont.org - www.kunstroute-wesergoehl.eu - www.vogelsang-ip.de

Avec le soutien de : Communauté Germanophone de Belgique - Steinweg-Galerie im Burg-Center Stolberg - Europaverein GPB e.V. - KBC Guido Vonhoff - PRIMBSCH STIFTUNG SCHLEIDEN -

Théâtre à Membach

Le groupe de théâtre « *Scène entr'amis* » de Membach a le plaisir de vous inviter à son prochain spectacle

AINSI SOIT-IL !

Comédie en 3 actes de Jean-François CHAMPION

Deux représentations en la salle ST JEAN de MEMBACH

SAMEDI 23 MARS 2013 à 20:00 heures

DIMANCHE 24 MARS 2013 à 16.00 heures

Mise en scène: Eliane DUMOULIN-BECKERS

... Le père Fagole, prêtre sans histoire, devient soudain célèbre: il a trouvé dans son jardin un coffre rempli de pièces d'or, et tous les médias s'intéressent à lui.

Il attend avec fébrilité la venue de son évêque et d'une journaliste d'un mensuel catholique intégriste.

Mais quand le Diable - qui est un bon diable - s'amuse et s'en mêle, la vie n'est plus tout à fait un long fleuve tranquille, car le père va vivre une journée pour le moins mouvementée ...

Quiproquos, chassés-croisés et rebondissements vont se succéder à un rythme « d'enfer » dans ce vaudeville contemporain où Dieu seul saura reconnaître les siens !

PERSONNAGES

Le Père Louis Fagolle, prêtre - **Patrick DEMONTY**

La Colonelle, Hermine de Cornac - **Christine MATHIEU-PIRENNE**

Thierry, un peu voyou - **David DEJALLE**

Jacinthe Dieulefi, journaliste, - **Stéphanie CRUTZEN**

Jocelyne Plantarec, fiancée de Thierry - **Aline CRUTZEN**

Monseigneur Le Loup, évêque - **Michel MASSENAUX**

Ange Batistini, truand - **Pierre CRUTZEN**

Le Maire - **Hubert MARAITE**

Souffleur - **Gisèle COOLS-LEMMENS**

PREVENTE : 6,00 € à partir du 15.01.2013
chez Alex COOLS, rue du Pensionnat 6 - 4837 MEMBACH
SOIREE: 6,00 € - enfants de - 12 ans: gratuit.

CAMPAGNE ACTION DAMIEN DES 25, 26 ET 27 JANVIER 2013

Chaque année, la tuberculose fait 8 à 10 millions de malades dans le monde, et 1,5 à 2 millions de morts (un toutes les 15 à 20 secondes !). Chaque année, la lèpre fait plus de 250.000 nouveaux malades, qui risquent les mutilations et l'exclusion s'ils ne sont pas soignés à temps.

C'est pourquoi Action Damien partira en campagne les 25, 26 et 27 janvier 2013. Elle demandera à la population belge de l'aider à nouveau dans sa lutte, en lui donnant les 40 euros qui suffisent à soigner un malade ; de se grandir encore une fois en vendant ou en achetant ses marqueurs (6 euros la pochette de quatre) ou en faisant un don (déductible fiscalement à partir de 40 euros) sur le compte 000-0000075-75 (BE05 0000 0000 7575).

En près de 50 ans, les équipes médicales soutenues par Action Damien ont soigné des millions de personnes. En 2011, 338.461 malades de la lèpre, de la tuberculose et de la leishmaniose ont pu retrouver la santé et un avenir. En montrant parfois un courage qui les a grandis eux aussi.

Le dernier week-end de janvier, réservez bon accueil aux bénévoles qui vous solliciteront !

Action Damien, Bd Léopold II, 263, 1081 Bruxelles.

www.actiondamien.be. IBAN : BE05 0000 0000 7575 ; BIC : BPOTBEB1

L'indifférence tue, Action Damien soigne.

action
damien



Le Kick-Power Training : un sport qui est aussi pratiqué à Baelen.

Qu'est ce que le Kick-Power Training ?

Le Kick-Power Training est un sport très apprécié qui se développe à grande échelle chez nous. Il tient à la fois de la boxe, des sports de combat et de l'aérobic. Il s'inspire des mouvements des sports de combat, qui ont ensuite été adaptés à un entraînement aérobic. Quels que soient l'âge, le sexe, la condition physique, chacun pratique ce sport à son propre rythme, en commençant bien évidemment par apprendre les principes de base.

Ce sport nous vient de Suisse, il a été créé et mis au point par Martin MUTANDA, spécialiste en Kick-Boxing, Aérobic, Fitness et Self-Défense. Il allie le travail physique avec l'efficacité des Arts Martiaux, il plaît aux hommes mais surtout aux femmes, et est actuellement en plein essor.

Tous les cours sont donnés sur une musique rythmée et procurent un bien-être psychologique qui contribue à diminuer le niveau de stress et permet de se défouler, se surpasser, aller au-delà de ses limites.

Le Kick-Power Training permet notamment d'augmenter la résistance ainsi que l'endurance cardio-vasculaire, améliorant la condition physique. Il vous tonifie, vous muscèle tout en vous amusant. Il n'y a aucun contact entre les participants, les mouvements sont étudiés et corrigés, ce qui permet de travailler en toute sécurité.

On estime qu'une session d'une heure de cours engendre une dépense de 600 à 800 calories.

A Baelen...

Walter Duyster, entraîneur de Karaté depuis plusieurs années, a pu découvrir le Kick-Power Training comme un sport pour tout âge et créer le club KAI KI. Le club compte deux entraîneurs licenciés de la Fédération Belge FFKPT (Fédération Francophone de Kick-Power Training).

Nous pratiquons ce sport le mardi et le jeudi de 19h00 à 20h00 dans la salle de psychomotricité de l'école maternelle de Baelen, rue de la Régence 1.

Toute personne intéressée est la bienvenue pour participer à un entraînement et voir si cela lui plaît.

Pour toute information supplémentaire, contacter svp notre page web www.kai-ki.web44.net ou Walter Duyster - 0486 / 15 56 73

Ze Bailus Carnaval



**Vous convie à son souper de soutien
suivi d'une soirée animée par « Dave »**

Comme l'année précédente, nous vous proposons
2 formules à un prix démocratique :

Souper + soirée à 10€ pour adultes et 6€ pour enfants.

1^{er} service 18h, 2^{ème} service 20h.

Menu :

Boulet sauce lapin, frites, salade

Ou Vol-au-vent, frites, salade

Soirée (Apd 21h30)

AU BAILUS

2 Février 2013

Souper uniquement sur réservation
auprès de Gilles Pirnay au 0494/36.88.26



LOISIRS - ARTS et CULTURE
4037 BAELEN

Les vœux du LAC (Loisirs, Art et Culture) Baelen-Membach.

Chers amis,

Nous tenons à vous remercier pour votre participation
à la troisième édition du petit déjeuner Oxfam.

Le succès était encore une fois au rendez-vous et vous étiez
nombreux à avoir participé à notre concours.

Le poids du panier était de 5kg222 et la gagnante est
Carine Vanwissen de Membach avec 5kg200.

Comme vous le savez, le LAC a fêté ses 40 ans en 2012.
Nous tenons à vous remercier chaleureusement pour
votre participation à la réussite des différentes activi-
tés comme notamment l'enterrement de la capsule
temporelle ou l'après-midi au château Vercken de
Vreuschemen, vraiment de la belle convivialité!

Du fond du coeur, nous tenons également à vous sou-
haiter une très bonne année 2013, qu'elle soit riche de
bonnes nouvelles pour tous.

La formation des «Ambassadeurs Baelen-Membach»
est en route, ce sera notre première rencontre en 2013!

Au plaisir de vous rencontrer à nos prochaines activités.

Les membres du LAC.